

La BlueTech Inalve annonce la finalisation d'un tour de table de 4,7 millions d'euros afin d'accélérer son développement

L'entrée au capital du fonds Blue Forward Fund™ géré par Seventure Partners et du fonds PSIM, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance confirme le fort potentiel de l'offre Inalve sur les marchés des microalgues



Nice, le 14 mars 2024 - Inalve, leader de la production de microalgues sur biofilm, annonce la clôture d'une levée de fonds de 4,7 millions d'euros. Cette nouvelle opération est co-leadée par deux investisseurs majeurs : le Blue Forward Fund™ géré par Seventure Partners et le fonds PSIM géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030.

Inalve, BlueTech qui décuple performance et responsabilité de l'aquaculture

Inalve est l'une des 35 premières startups sélectionnées au French Blue Tech, l'index qui met en lumière les startups les plus prometteuses du secteur maritime. Fondée en 2016, à Nice (France), cette deeptech industrielle a développé un procédé exclusif et unique de culture de microalgues sur convoyeurs rotatifs, nécessitant de très faibles volumes d'eau et maximisant leur exposition à la lumière, réduisant ainsi significativement son impact environnemental par rapport aux systèmes de culture traditionnels. Elle commercialise un produit unique : des microalgues vivantes sous forme concentrée, très riches en ingrédients santé. Une révolution qui permet notamment d'améliorer la biosécurité et de simplifier la logistique des élevages aquacoles, tout en démultipliant leur productivité.

Véronique Raoul, Présidente d'Inalve, déclare : « Nous sommes ravis que les fonds PSIM et Blue Forward Fund™ nous rejoignent avec l'ambition d'accompagner dans la durée le développement d'une industrie œuvrant avec et pour le vivant. Nous avons fait la preuve que notre innovation technologique répond à un besoin marché fort, en témoigne notre taux de conversion exceptionnel et les demandes spontanées de plus en plus nombreuses. L'entrée au capital de ces deux fonds va nous permettre de sécuriser et d'accélérer notre déploiement industriel afin de répondre aux attentes clients et de maximiser notre impact socio-économique et environnemental. »

Isabelle de Cremoux, Présidente du directoire de Seventure Partners, ajoute : « Dans l'aquaculture, la production de masse de larves et de juvéniles dans des conditions nutritionnelles et sanitaires optimales est l'un des facteurs les plus importants pour assurer le succès. En tant que pionnier dans la commercialisation de microalgues

vivantes, nous pensons qu'Inalve est parfaitement positionné pour soutenir la transition aquacole et fournir une source de protéines durable tout en préservant nos écosystèmes océaniques. Acteur engagé pour la planète et la santé, pionnier des grands enjeux de ce siècle, cet investissement était une évidence pour Seventure. Une belle façon de combiner impact et performances financières. »

Emmanuel Audouard, Directeur du Pôle Investissement DeepTech Venture chez Bpifrance complète : « *Nous sommes très heureux d'accompagner, à travers France 2030, Inalve dans cette phase clé de son développement industriel. Lauréat du French Blue Tech Index, Inalve a démontré l'intérêt et le caractère disruptif de sa technologie de culture, en capacité de contribuer au développement d'une filière d'excellence autour des microalgues. En maximisant dès aujourd'hui la performance des premiers stades de l'aquaculture, secteur clé de la sécurité alimentaire, elle répond à un enjeu mondial, l'alimentation durable. »*

Objectif : industrialisation

La levée de fonds a pour objectif de permettre à Inalve de préparer l'industrialisation à grande échelle de son procédé et notamment :

- Affiner le modèle d'outil de production en veillant à l'équilibre : productivité – coût de revient – impact environnemental
- Préparer la dernière étape du scale-up, le pilote à échelle industrielle, en vue d'un déploiement ultérieur, de plusieurs sites de production.

Intervenants sur l'opération :

Bpifrance Investissement : Samia Belabed, Alix Khaitrine, Bayrem Ben Moussa, Sibylle Renard-Payen

Seventure : Isabelle de Cremoux, Guilhem Stoll

Conseils Société : Luxalis Capital (Alain Bourissou) en accompagnement de la levée de fonds et Cabinet Numa Avocats (Benjamin Rosso, Véronique Taillefer, Lia Ruffié), conseil juridique

Conseils Investisseurs : Cabinet Bignon Lebray (Tanguy Dubly, Sébastien Roy)

Audit financier : Cofigex (Jean-Charles Norris, Nicolas Etaix).

Contacts Presse :

StoriesOut

Anne de Forsan de Gabriac

06 07 67 30 38

afg@storiesout.com

Bpifrance

Juliette Fontanillas

06 72 76 08 09

juliette.fontanillas@bpifrance.fr

A propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur,



mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires. Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de Bpifrance et du fonds PSIM

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Le fonds PSIM, Programme de soutien à l'innovation majeure, géré pour le compte de l'État par Bpifrance dans le cadre de France 2030 et créé en juin 2017, a été lancé en décembre 2013 à destination de start-ups porteuses d'innovations majeures et de rupture. Il finance l'industrialisation et le développement international des innovations de rupture des start-ups françaises.

Pour en savoir plus : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>
Suivez-nous sur Twitter : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse)

À propos de Seventure,

Seventure Partners est un investisseur de long terme qui accompagne activement en capital les entreprises innovantes ayant un impact positif sur l'homme, la société, la durabilité et la planète. Avec 950 millions d'euros en sous gestion à fin 2022, Seventure Partners est l'un des leaders européens du capital-risque et investit depuis 1997 dans deux domaines principaux : (i) les sciences de la vie (Biotech, Santé et santé digitale, Nutrition,



Alimentation, Economie bleue, Aquaculture, Animal & Agriculture, Sport) avec un intérêt particulier pour les innovations liées au microbiome en Europe, en Israël, en Asie et en Amérique du Nord et (ii) les technologies numériques en Europe de l'Ouest. Le Blue Forward Fund™, lancé en 2022, investit dans des entreprises innovantes qui contribuent activement au respect des limites planétaires dans l'économie bleue.

Pour en savoir plus : <http://www.seventure.fr/en/> ; <https://www.blueforwardfund.com/>

À propos d'Inalve

Inalve est un pionnier au sein de l'industrie des microalgues. Créée en 2016, la startup a pour ambition de soutenir le déploiement d'une industrie des microalgues performante, et ainsi de contribuer à un avenir durable, inclusif et prospère. Elle a mis au point un procédé exclusif innovant pour la culture de microalgues qui permet une utilisation plus efficace des ressources naturelles et la récolte d'une biomasse aux propriétés uniques. Depuis 2022, Inalve commercialise sa production principalement pour les écloséries sur le marché de l'aquaculture. La dépollution de l'eau, les nutraceutiques, les cosmétiques, sont quelques-uns des autres marchés qui montrent un fort intérêt pour la technologie et ses produits.

Pour en savoir plus : <https://inalve.com/>

Contact: Véronique Raoul, Présidente - veronique.raoul@inalve.com

